

Bonsoir.

Je m'appelle J., j'ai 61 ans. Je suis marié avec A. depuis 39 ans. Je ne suis ni divorcé ni remarié.

« Que ceux qui sont baptisés, et qui désirent communier s'avancent, les autres peuvent s'asseoir ».

Lors des messes dominicales au Centre Pénitentiaire de Lyon Corbas, par cette phrase toute simple, le célébrant invite les détenus à venir trouver force, Espérance et réconfort en communiant au corps du Christ.

Qui sont-ils ? Assassins, violeurs, racketteurs, voleurs. Je ne le sais pas !

Certains baptisés s'avancent, d'autres s'assoient.

Renvoyés à leur propre conscience, ils savent qu'en Christ, les bras du Père leur sont largement ouverts. Ils choisissent leur moment de revenir en vérité vers le Père.

Au cours du mois d'août 2010, au Centre Spirituel Saint-Hugues à Biviers, avec mon épouse, nous animions une session destinée aux couples intitulée « S'aimer davantage, Construire le monde ».

Dans le parcours de 8 jours de cette session, un temps de pardon avec possibilité de recevoir le sacrement de réconciliation et une eucharistie.

Parmi les participants, Pierre et Béatrice, couple de personnes divorcées-remariées.

Je ne saurais dire la souffrance de Pierre et de Béatrice devant le refus du prêtre de leur donner ces 2 sacrements.

Prêtre qui s'était cru obligé de leur refuser au nom de l'obéissance aux directives de l'Eglise.

« Que ceux qui sont baptisés, et qui désirent communier s'avancent, les autres peuvent s'asseoir ».

Enfin faudrait-il ajouter « ceux qui ne sont pas des personnes divorcées-remariées ».

Quel est donc le crime des personnes divorcées-remariées ? Est-il si grand qu'il dépasse en horreur devant Dieu et les hommes les pires méfaits des détenus des prisons lyonnaises ?

Depuis maintenant presque 2 ans, je chemine avec le groupe des personnes-divorcées qui a préparé ce temps de prière d'aujourd'hui.

En premier lieu,

je suis frappé du fait que le refus par l'Eglise institution de prendre en compte leur situation particulière ; Institution qui ne veut regarder leur chemin de Foi ; et qui leur interdit l'accès aux sacrements.

Cette rigidité dogmatique est pour eux tous est une source de grande souffrance et d'incompréhension.

En deuxième lieu,

je suis admiratif envers eux. Depuis 10 ans, 20 ans voir 30 ans pour certains d'entre eux, ils sont refoulés de l'Eglise ; et pourtant...

Et pourtant... ils restent fidèles... avec une Foi chevillée au corps, avec une Espérance dans la beauté du message évangélique, avec la conviction que Dieu les comprend, les accueille et les aime comme Il aime tous les hommes dans leur individualité.

Seigneur, nous te prions.

Nous te prions pour que notre église apprennent à ne plus juger ni condamner, Toi qui a dit « tu ne jugeras pas ».

Nous te prions et nous te faisons confiance car « nous ne sommes pas digne de te recevoir, mais dis seulement une parole et nous serons guéris ».

Nous te prions pour qu'un jour nous puissions dire sans exclusion : « Que ceux qui sont baptisés, et qui désirent communier s'avancent, les autres peuvent s'asseoir ».